



**Convention sur la
diversité biologique**

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/SBI/3/1
21 octobre 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE
L'APPLICATION**

Troisième réunion
Montréal, Canada, 24-29 août 2020
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des progrès accomplis dans l'application de la Convention et la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.
4. Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.
5. Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
6. Mobilisation des ressources et mécanisme de financement.
7. Renforcement des capacités, coopération technique et scientifique, transfert de technologie, gestion des connaissances et communication.
8. Coopération avec d'autres conventions, organisations et initiatives internationales.
9. Mécanismes d'établissement des rapports, d'évaluation et d'examen de l'application.
10. Examen de l'efficacité des processus au titre de la Convention et de ses protocoles.
11. Intégration de la biodiversité dans les secteurs et entre eux, et autres mesures stratégiques destinées à renforcer la mise en œuvre.
12. Instruments internationaux spécialisés en matière d'accès et de partage des avantages dans le contexte du paragraphe 4 de l'article 4 du Protocole de Nagoya.
13. Mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages (article 10 du Protocole de Nagoya).
14. Questions administratives et budgétaires.
15. Questions diverses.
16. Adoption du rapport.
17. Clôture de la réunion.